



Ligue des droits de l'Homme et du citoyen de Nouvelle-Calédonie

BP 18197 - 98857 Nouméa Cedex

Contact : secretaire@ldh.nc

Tél : 74 16 72

Site : www.ldhnc.nc / Facebook : LDH.NC



Communiqué de la LDH-NC concernant la guerre en UKRAINE

Par ce nouveau communiqué, la LDH-NC réitère sa **condamnation sans réserve de la guerre d'agression menée par le président POUTINE** contre l'UKRAINE et sa population.

Le constat est terrifiant : outre l'invasion et la captation par la force d'un cinquième environ à ce jour, du territoire ukrainien, les destructions n'ont jamais cessé, des dizaines de milliers de morts et des centaines de milliers de blessés sont à déplorer, militaires et civils, hommes, femmes, enfants, vieillards, chantage au nucléaire. Exils forcés, viols, exécutions sommaires, déportations d'enfants sont rapportés, et des millions d'Ukrainiens n'ont dû leur salut qu'à l'accueil de pays voisins, Pologne, pays Baltes, Finlande, Allemagne notamment. Les populations de Moldavie et de Géorgie ont en outre quelques raisons de craindre qu'un scénario comparable puisse aussi leur être appliqué.

La LDH NC exige la dissolution des bandes armées qui participent à l'agression (société Wagner), et **le retour des armées russes** dans les frontières de la fédération de Russie ayant résulté de l'effondrement de l'ancienne URSS en 1991. **La LDH-NC dénie en outre au régime du président Poutine, toute ingérence dans les choix démocratiquement exprimés par plusieurs pays**, eussent-ils été membres, autrefois, de l'ancienne URSS, de rejoindre la communauté européenne ou tout autre regroupement de pays libres. **La LDH NC dénonce également l'appui à POUTINE de son homologue biélorusse.**

Même si la Cour Pénale Internationale n'est pas reconnue par trois des plus grands pays siégeant au Conseil de Sécurité de l'ONU, **les mandats d'arrêt internationaux visant Vladimir POUTINE et Maria LUOVA BELOVA envoient un message positif aux populations assiégées, puisque tous les pays qui reconnaissent sa souveraineté judiciaire ont le devoir impérieux de lui apporter son concours** dès lors qu'ils en voient la possibilité. A cet égard, une coordination exemplaire entre les gouvernements des pays reconnaissant l'autorité de la CPI ainsi qu'entre leurs autorités judiciaires et policières doit-elle être activement et constamment recherchée.

Enfin, la documentation des crimes de guerre et crimes contre l'humanité ne souffre aucune pause afin que les auteurs et commanditaires de ceux-ci en répondent en justice.

Coordination dans l'application des sanctions, approfondissement de celles-ci pour leur donner plus d'efficacité et resserrement des liens entre les gouvernements des pays démocratiques pour traquer où qu'ils se trouvent, les soutiens de l'agresseur, doivent être mis au centre de la préparation du Conseil de l'Europe prévu à REYJAVIK en Islande les 16 et 17 mai 2023.

La LDH NC confie un exemplaire du présent communiqué aux personnalités dont les noms et qualités suivent ***en leur demandant de mettre à profit les position et mandat qu'ils détiennent pour saisir les autorités françaises et européennes et rendre compte de leurs interventions aux Calédoniens et Calédoniennes:***

- *Monsieur FROGIER, sénateur,*
- *Monsieur POAJDA, député européen,*
- *Monsieur WAMYTAN, président du Congrès,*
- *Monsieur DUNOYER député*
- *Monsieur METZDORF député*
- *Monsieur MAPOU, président du Gouvernement calédonien,*
- *Madame BACKES, secrétaire d'Etat au sein du Gouvernement central.*

A Nouméa, le 30-03-2022, pour le comité de coordination de la LDH-NC le président, Gérard SARDA